

N° 4/6.11

Objet: GESTION 2010 – RAPPORT

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion 2010 convoquée le 17 janvier par la Municipalité, Mme la Syndique Nuria GORRITE, accompagnée du secrétaire communal M. Giancarlo STELLA, l'ont informée de ses compétences, droits et devoirs, et lui ont remis un échéancier. Conformément au souhait de l'année dernière concernant la disponibilité des membres, cette première séance s'est déroulée avec les suppléants pour les informer de la nécessité de suivre nos travaux afin de palier si nécessaire au remplacement d'un des membres et que ceux-ci soient également pleinement informés.

Les membres de la Commission de gestion se sont ensuite répartis selon les origines politiques les différents dicastères sans entrer en conflit d'intérêt, en veillant si possible à ce que les présidences de sous-commission tournent, que les nouveaux se retrouvent avec des personnes aguerries par de précédentes Commission de gestion et des souhaits de chacun. Les commissaires sont nommés dans le tableau suivant :

Présidence		Stéphane DEWARRAT (EM)
Administration Générale, Culture et Tourisme (AGCT)	Président:	Michel BRAWAND (L)
	Membre:	Carlos ARIAS (SVI)
Finances, Economie et contrôle de Gestion (FEG)	Présidente:	Patricia DA ROCHA (UDC)
	Membre:	Michel REYNOLDS (SVI)
Sécurité Publique et Protection de la Population (SP3)	Président:	Pascal GEMPERLI (SVI)
	Membre:	Marc BALLY (R)
Patrimoine (PAT)	Président:	Charles DIZERENS (EM)
	Membre:	Béatrice GENOUD (R)
Infrastructures et Energie (IE)	Président:	Helder DE PINHO (SVI)
	Membre:	Magali ZUGER, remplaçant Caroline JOBIN (SVI)
Jeunesse, Sécurité Sociale et Espaces Publics (JSSEP)	Présidente:	Eva FROCHAUX (EM)
	Membre:	Katharina DELLWO BAUER (SVI)
Aménagement du Territoire et Développement Durable (ATD2)	Président:	Bertrand GILLIARD (L)
	Membre:	Jean-Claude GOY (SVI)

Les suppléants sont Mmes Anne-Catherine AUBERT (SVI), Florence MAGES (R), et MM. Richard BOUVIER (L), Rémy DELALANDE (UDC), Eric DÉCOSTERD (EM).

La Commission de gestion s'est ensuite réunie en 6 autres sessions plénières les 17 février, 21 mars, 14 avril, 9 mai, 12 mai, 26 mai, les deux dernières étant particulièrement longues.

L'ensemble des membres ont été conviés à quelques visites ouvertes et conviviales : du Service incendie (SISCUM, avec les commissions de gestion des autres communes impliquées), des installations de pompage sur le Morand, du sauvetage ou encore des forêts et alpages.

1. GÉNÉRALITÉS

La mission de la COGES consiste à contrôler l'activité de l'Administration communale, de la Municipalité et des collaborateurs de la Commune, et à en vérifier la bonne marche au moyen de visites et d'entretiens.

Pour ses travaux, la COGES a disposé des rapports de gestion de chaque dicastère. Lors de ses visites et entretiens, elle a eu accès à l'ensemble des services.

La Municipalité nous a également transmis l'organigramme de l'ensemble des dicastères.

Selon l'échéancier transmis en première séance, les rapports des directions avaient un délai réparti entre le 24 et 31 janvier. Il s'agit certainement de dates internes, mais la date de remise aux commissaires n'est pas fixée : « au fur et à mesure de leur approbation par la Municipalité ». Ils nous ont été remis entre le 14 février et le 24 février, soit entre deux semaines et un mois selon l'ordre d'approbation des rapports. La dénomination des fichiers et leur nombre, tous transmis de manière électronique n'aident pas les commissaires. La lecture électronique de documents prévus pour être imprimés en deux colonnes non plus. Certains commissaires se sont plaints de devoir les imprimer eux-mêmes. Les dates de certaines visites ont été fixées avant la date de remise de certains rapports, il est dès lors difficile pour certains commissaires de travailler en bonne connaissance de cause. Nous émettons le vœu suivant :

Vœu N°1

Que les rapports de dicastères soient transmis électroniquement dans un délai connu par la Commission de gestion. Les fichiers seront nommés de manière cohérente et lisibles par des logiciels non propriétaires ou en accès gratuit. A la demande individuelle des commissaires, ceux-ci recevront une copie imprimée des rapports qui leur sont utiles.

À noter que selon l'échéancier, les commissaires devaient recevoir une copie papier des rapports définitifs le 15 avril, lors de l'approbation des rapports des sous-commissions, ces rapports de la Municipalité ne nous sont pas parvenus.

Vœu N°2

Que chaque dicastère prévoie les disponibilités nécessaires aux rencontres avec les différentes sous-commissions et les transmette à la première convocation de la Commission de gestion.

2. SEANCES DE COMMISSION

L'ensemble des séances plénières s'est bien déroulé avec des membres motivés et conscients de leur rôle mais aussi des limites d'un engagement citoyen, volontaire en jonglant avec différents engagements, des contraintes familiales et professionnelles.

Un souhait de la dernière Commission de gestion : « **Il importe que chaque groupe délègue des personnes motivées** » n'a été que partiellement exaucé : pour éviter des défauts, de l'absentéisme, les suppléants ont été informés dès la première séance et ont pu suivre nos travaux si nécessaire. Il s'avère que pour un grand groupe (SVI) représenté par 7 membres, 1 personne suppléante peut paraître peu. Cette personne s'est particulièrement impliquée. La nouvelle législature sera avec des ratios (nombre de membres / suppléant) meilleurs, le problème ne devrait pas être aggravé. Une sous-commission a eu l'un de ses membres qui n'a pas pu suivre les travaux de sa sous-commission, peut-être un manque de communication, ou de disponibilité vis-à-vis de son employeur. Le souhait ci-dessus reste valable pour les années à venir.

3. SÉANCE COMMUNE AVEC LA COMMISSION DES FINANCES

Conformément au règlement du Conseil, les Commissions de gestion et des finances se sont réunies le 9 mai en session commune. Elles ont échangé au sujet des vœux de la Commission de gestion impliquant plus particulièrement les finances communales et la Commission des finances nous ont avisés de quelques remarques aux comptes peu explicites et répondant à proprement dit de la gestion. Les questions ont été traitées par les différentes sous-commissions.

4. CONCLUSIONS

La Commission de gestion 2010 remercie chaleureusement les collaborateurs, les chefs des services et Municipaux de leur disponibilité et leur persévérance à répondre à toutes nos questions, pour leur accueil au sein de leur service et sur les nombreux sites adéquats à la bonne compréhension d'une bonne part des missions confiées.

Il est nécessaire d'insister sur le fait que le travail de fond de la Commission de gestion ne peut se faire sans un engagement particulièrement important de l'ensemble de ses membres, œuvrant avec toute la coopération et conscience qualitative nécessaire hors clivage politique.

La Commission de gestion a énuméré un certain nombre de vœux, sans prétendre à l'exhaustivité, dans l'intérêt de nos habitants et de nos autorités afin d'améliorer le quotidien mais également à plus longue échéance notre Ville. Nous souhaitons vivement que ces vœux soient mis en œuvre dans un délai raisonnable.

La Commission de gestion 2010 vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

après avoir pris connaissance et étudié :

- le rapport de la Municipalité sur la gestion 2010,
- le rapport général de Commission de gestion 2010,
- les rapports de chacune des sous-commissions à la gestion,
- les comptes 2010,

décide :

1. de donner décharge à la Municipalité pour la gestion administrative de l'année 2010 ;
2. de remercier la Municipalité pour la bonne gestion des biens de notre commune ;
3. de remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont participé, avec les autorités, à l'entretien et au maintien de notre patrimoine ainsi qu'aux diverses tâches administratives ;
4. de prier la Municipalité de réaliser les vœux de la Commission de gestion acceptés par le Conseil, ainsi que ceux encore en suspens émis les années précédentes ;
5. de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat.

Pour la Commission de Gestion
2010
Le président

Stéphane DEWARRAT